



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E143133

VALABLE JUSQU'AU 15/06/2025

ÉDITÉ LE 13/05/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/05/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 83 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE 422945725

Siret : 422 945 725 00014

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 160750500002

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 160750500002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2023

Raison sociale : SOCIETE DE COUVERTURES ANNOEULLIN-PHALEMPIN

4 TER RUE JEAN BAPTISTE LEBAS
59133 PHALEMPIN

Téléphone : 03 28 16 70 30

Portable : 06 11 62 04 29

Fax :

Site Internet :

E-mail : loreline.parsy@orange.fr

Responsabilité légale :
CARNEAUX HERVE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 10 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	30/06/2021
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	30/06/2021
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	24/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	16/06/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	30/06/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	16/06/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	16/06/2021
o Isolation des combles perdus	16/06/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.